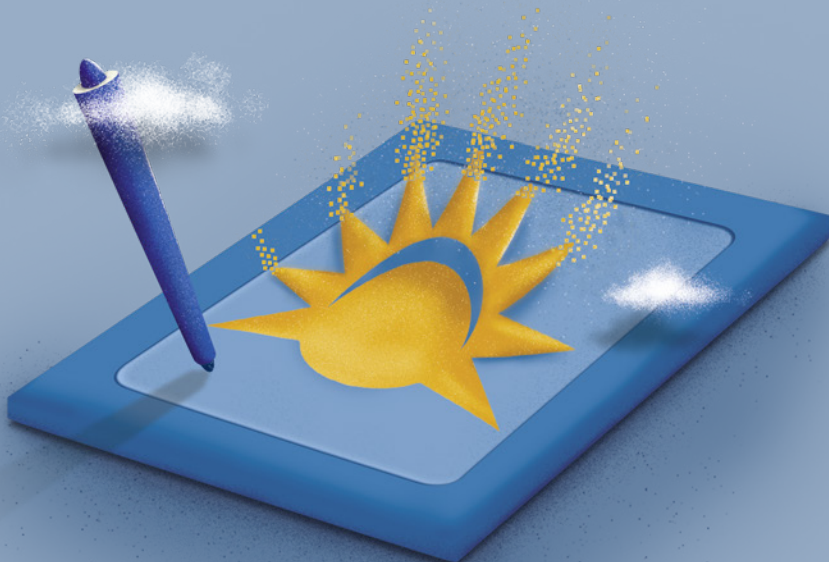


**DOCTRINE** P. 23

## PROFESSIONS

# Réforme de l'exercice en société des professions libérales réglementées : conséquences pratiques pour les notaires

par *Frédéric Roussel*

**ACTUALITÉS** P. 5

## PROFESSIONS

Perte d'une sûreté imputable au notaire : pas d'indemnisation si les autres garanties n'ont pas été mises en œuvre

## IMMOBILIER

Le locataire est tenu de l'amende civile en cas de sous-locations de courtes durées irrégulières

## ENTREPRISE

Transfert universel de patrimoine professionnel : dispense des formalités en cas de cession d'un fonds de commerce

## PROFESSIONS

Précisions en matière de déontologie et discipline notariales

**PRATIQUE** P. 14

## DROIT FISCAL

Régime fiscal et social des loueurs en meublé non-résidents

par *Paul-Marie Schneider*

**CHRONIQUES** P. 27

## ENTREPRISE

Baux commerciaux

par *Laurent Ruet*

# COMITÉ DE RÉDACTION

## DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, agrégé des facultés de droit  
Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier  
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)  
Gilles BONNET, notaire à Paris  
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier  
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes  
François DELORME, notaire à Blérancourt  
Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut  
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)  
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur  
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris  
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole  
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation  
Franck ROUSSEL, directeur adjoint du Cridon Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux  
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges  
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)  
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France  
Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon  
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris  
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

## RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)  
P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.  
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet.  
Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr -  
Tarifs 2023 : Abonnement papier + version feuilletable numérique France : 658,55 € TTC - Étranger : 802,25 €  
Abonnement feuilletable numérique France : 311,41 € TTC - Étranger : 305 €  
Prix au numéro France : 27,57 € TTC - Étranger : 28 €. Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Credits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.  
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.  
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX  
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)  
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 409 g éq. CO<sub>2</sub>  
CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



## ACTUALITÉS P. 5

### À LA UNE

DEF213c5 ■ Perte d'une sûreté imputable au notaire : pas d'indemnisation si les autres garanties n'ont pas été mises en œuvre

---

### ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF213c0 ■ Prêt accessoirement immobilier et protection du consommateur

---

### ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF213c1 ■ Le locataire est tenu de l'amende civile en cas de sous-locations de courtes durées irrégulières

---

### ENTREPRISE

DEF213c3 ■ Transfert universel de patrimoine professionnel : dispense des formalités en cas de cession d'un fonds de commerce

---

### FISCAL

DEF213c2 ■ Le gouvernement n'envisage pas une nouvelle convention avec la Suisse en matière d'impôts sur les successions

---

### PROFESSION

DEF213c4 ■ Précisions en matière de déontologie et discipline notariales

---

## PRATIQUE P. 14

### QUESTIONS-RÉPONSES

DEF212z4 ■ Régime fiscal et social des loueurs en meublé non-résidents par **Paul-Marie Schneider**

---

## DOCTRINE P. 23

DEF212r3 ■ Réforme de l'exercice en société des professions libérales réglementées : conséquences pratiques pour les notaires par **Frédéric Roussel**

---

## CHRONIQUES P. 27

DEF212s6 ■ Baux commerciaux par **Laurent Ruet**

---

## VIE PRO P. 36

---

## OFFRES ET DEMANDES P. 42

---

## INDICES P. 44

---